

**RÉSOLUTION N° 681**

**PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN OEUVRE DES RÉSOLUTIONS DE LA  
QUARANTIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF ET DE LA  
VINGTIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE  
L'AGRICULTURE (LE CONSEIL)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-et-unième réunion ordinaire,

VUS :

Les documents IICA/CE/Doc. 730 (21), “Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif”, et IICA/CE/Doc. 731 (21), “Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil)”,

CONSIDÉRANT :

Que les rapports sur l’état d’avancement mentionnés ci-dessus montrent que la direction générale de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA) a exécuté de manière satisfaisante les dispositions des résolutions adoptées à la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif et à la Vingtième réunion ordinaire du Conseil,

DÉCIDE :

De recevoir favorablement les rapports : a) “Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif” ; et b) “Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil)”.